



CITE DE MONTREAL

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS. —

DEPARTMENT DES EGOUTS.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées aux Commissaires et déposées à leur Bureau, à l'Hôtel de Ville, seront reçues jusqu'à midi le 28 mai 1912 pour la construction du débouché du Bassin Elgin, à partir de la rue des Commissaires à la rue Craig, y compris la station de Pompe, la machinerie, l'égout dans la tranchée ouverte et l'égout dans le tunnel.

Toutes soumissions qui n'auront pas été faites sur les formules fournies par la Cité et qui n'auront pas été mises dans les enveloppes imprimées qui seront fournies à cette fin, seront écartées.

Les plans pourront être examinés et copies des cahiers des charges et des blancs de soumissions avec tous les renseignements voulus pourront être obtenus au bureau de l'Ingénieur Surintendant des Egouts, sur dépôt de la somme de \$15.00. Ce dépôt sera remboursé à ceux seulement qui auront déposé leurs soumissions, conformément à l'avis aux entrepreneurs.

La plus basse, ni aucune autre des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Les soumissions seront ouvertes en présence des intéressés, par le Bureau des Commissaires, à leur assemblée régulière, dans la salle de délibération, à midi, le 28 mai, 1912.

Par ordre du Bureau des Commissaires,

L. N. SENECAI.

Secrétaire

Bureau des Commissaires,
Hôtel de Ville,
Montréal, le 28 mai 1912.



Aves. MARCIL et BULLER

EXTENSION DES LIGNES HOMOLOGUEES DES AVENUES MARCIL ET BULLER, DE LEUR FIN OUEST ACTUELLE A LA LIGNE DU COTE EST DE LA RUE DROLET, DANS LES QUARTIERS LAURIER ET ST-DENIS DE LA CITE DE MONTREAL.

AVIS PUBLIC.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la Cité de Montréal, par ses conseils et procureurs soussignés, présentera une requête à la Cour Supérieure du District de Montréal, dans la Province de Québec, siégeant en la division de pratique (chambre No. 31) au palais de justice de cette Cité, mardi le onzième jour de juin prochain, à dix heures et demie de l'avant-midi ou aussitôt que conseil pourra être entendu, pour demander que le plan homologué des quartiers Laurier et St-Denis de ladite Cité, soit modifié en étendant les lignes homologuées des avenues Marcil et Buller, de leur fin ouest actuelle à la ligne du côté est de la rue Drolet, tel qu'indiqué sur le plan qui sera produit avec ladite requête.

ETHIER, ARCHAMBAULT, LAVALLEE,
DAMPHOUSSE, JARRY & BUTLER,

Procureurs de la Cité de Montréal

Hôtel-de-Ville,
Montréal, 14 mai 1912.



CITY OF MONTREAL

DIRECTION OF PUBLIC WORKS

SEWER DEPARTMENT

SEALED TENDERS, addressed to the Board of Commissioners and deposited in their office at the City Hall, will be received until noon May 28th 1912, for the construction of the Elgin Basin Outlet, from Commissioners street to Craig street, including Pump House, Machinery, sewer in open cut and sewer in tunnel.

All tenders not made on the proper forms and not sent in the printed envelopes for that purpose will not be entertained.

Plans can be examined and copies of the specifications and blank forms of tender, with all the required information, can be obtained in the office of the Engineer Superintendent of Sewers, on deposit of the sum of \$15.00. This deposit will be reimbursed only to those who have deposited their tenders, in accordance to the notice to contractors

The lowest or any tender will not necessarily be accepted.

The tenders will be opened in presence of the interested parties by the Board of Commissioners, at noon, May 28th 1912.

By order of the Board of Commissioners,

L. N. SENECAI,

Secretary.

Board of Commissioners,
City Hall,
Montreal, May 15th 1912.



MARCIL and BULLER Ave.

EXTENSION OF HOMOLOGATED LINES OF MARCIL AND BULLER AVENUES, FROM THEIR PRESENT WEST END TO EAST SIDE LINE OF DROLET ST. IN LAURIER AND ST. DENIS WARDS OF THE CITY OF MONTREAL.

PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given that the City of Montreal will, by and through their undersigned attorneys and counsel, present to the Superior Court for the District of Montreal, in the Province of Quebec, sitting in the division of practice (room No. 31) at the Court-House of this City, on Tuesday, the eleventh day of June next, at half past ten o'clock in the forenoon or as soon as counsel can be heard, a petition asking that the homologated plan of Laurier and St. Denis wards of the City of Montreal be modified by extending the homologated lines of Marcil and Buller Avenues, from their present west end to east side line of Drolet Street, as indicated on the plan to be filed with said petition.

ETHIER, ARCHAMBAULT, LAVALLEE,
DAMPHOUSSE, JARRY & BUTLER,

Attorneys for the City of Montreal

City Hall,
Montreal, May 14th 1912.